

## **Scandale : Le business de l'électricité des opérateurs dits alternatifs se fait sur le dos des clients d'EDF !**

Les sociétés appelées opérateurs alternatifs qui achètent l'énergie en gros afin de la revendre au détail aux particuliers sont près d'une trentaine à ce jour, le tout dernier est la chaîne d'hypermarchés Leclerc.

Si certains opérateurs alternatifs parviennent à proposer des prix plus bas que ceux d'EDF, ce n'est pas que leur énergie coûte moins cher que les autres, mais c'est qu'ils profitent d'un incroyable privilège (comme du temps des seigneurs) issu de la loi NOME de 2010 (acronyme de Nouvelle Organisation du Marché de l'Électricité), qui impose à EDF de revendre un quart de sa production d'électricité nucléaire au prix inférieur du marché réglementé, dont le niveau est fixé en fonction des coûts supportés par EDF.

Les consommateurs sont-ils gagnants ou grugés ?

Soyons précis : la SA EDF a besoin d'un chiffre d'affaire pour comme on dit "faire tourner la boutique", en conséquence si 25 % de sa production est vendue moins chère ou à perte, ce sont tous ses clients qui compensent le manque pour équilibrer ses comptes, en conséquences de facto leurs factures sont augmentées, les tarifs réglementés ne sont donc qu'une illusion.

Le cœur du scandale est qu'une caste de copains des copains qui ne font rien ou presque bénéficie d'une rente de situation colossale payée en définitive par les citoyens consommateurs, dit autrement la loi NOME est une grosse entourloupe, une hérésie que tous les clients d'EDF assument en payant plus au nom de la concurrence !

S'il n'y avait pas d'opérateur alternatif mécaniquement les tarifs réglementés seraient revus à la baisse de plus de 10 % !

France 2 le JT :

Leclerc bientôt sur le marché de la distribution d'électricité

La grande distribution se lance sur le marché de l'électricité. Bonne ou mauvaise nouvelle pour les consommateurs ? France 2 fait le point.

Acheter son électricité dans son hypermarché, c'est l'offre bientôt proposée par Leclerc. Mais est-ce vraiment une bonne affaire ? Se fournir en énergie tout en faisant ses courses, la perspective est innovante, mais pour l'heure les clients sont partagés.

Dès l'automne prochain, le groupe Leclerc vendra de l'électricité. Elle pourrait être 16% moins chère que le prix du marché, mais en réalité, ces économies serviraient uniquement à générer des bons d'achat qui permettraient ensuite de faire ses courses dans les magasins Leclerc.

Les Français restent attachés à EDF

Dans ces conditions, les consommateurs se méfient. "C'est quelque chose qui pourrait peut-être me freiner", estime une jeune femme.

Leclerc n'est pas le premier à tenter d'entrer sur le marché de l'électricité.

Total, Engie, Cdiscount, au total, on trouve aujourd'hui 27 distributeurs alternatifs à EDF.

Mais Leclerc pourrait se démarquer, grâce à son image de proximité. Onze ans après l'ouverture à la concurrence, les Français restent toutefois attachés à EDF. 81% des particuliers sont toujours client de l'opérateur historique.